

Nantes, le 15 décembre 2009

Objet

Plan régional santé environnement (PRSE2)
réunion du groupe plénier BRUIT

date et lieu

27 novembre 2009
Mutualité française Maine-Anjou

service organisateur

Drass

Participants

- Ddass Loire Atlantique, Mayenne, Sarthe et Vendée
- Drass
- Dréal
- Inspection académique Mayenne
- Mutualité française Pays de la Loire

Excusés

- Ddass Maine&Loire
- DRDJS
- Ville du Mans
- Ville de Nantes
- Nantes Métropole

destinataires du compte-rendu

en interne

- Services santé-environnement des Ddass&Drass
- Cire

en externe

- Participants et excusés

informations – échanges

Projets fiches action "musique amplifiée" et "bruit et aménagement"
DVD concours court métrage de prévention jeunes 2009 en Mayenne

les objectifs de la réunion

- bilan des sous-groupes de travail *musique amplifiée* et *bruit&aménagement*
- déclinaison des objectifs relatifs à la thématique bruit pour la période 2010-2013
- présentation du court métrage réalisé par le lycée Gaston Lesnard de Laval « *le silence est d'or* »

1. le bilan des sous-groupes *Aménagement&bruit* et *Musique amplifiée*

Lors de la dernière réunion plénière du 1^{er} octobre, il avait été décidé de constituer deux sous-groupes de travail spécifiques.

le groupe Aménagement&bruit

Piloté par la Dreal et la Ddass Loire Atlantique, il s'est réuni le 20 novembre 2009 à Nantes.

Parmi les principaux objectifs identifiés, on peut citer :

- mieux intégrer la problématique Bruit en amont des projets d'aménagement à la fois au niveau des « porter a connaissance »
- sensibiliser les acteurs de l'aménagement tant au niveau de l'Etat que des collectivités locales et des professionnels aménageurs, architectes, urbanistes, bureaux d'études
- réfléchir aux types de documents les plus pertinents, a une cartographie adaptée et a une territorialisation des actions dans le cadre d'une approche transversale Aménagement/bruit/santé (cf démarche Nantes Metropole)
- sensibiliser et former les professionnels de l'aménagement et de la construction a l'intérêt d'une approche globale thermo-acoustique (cf. convention Ademe/MEEDDM).

La fiche action dédiée déclinera ces objectifs en opérations concrètes avec indicateurs de suivi.

le groupe Risques auditifs et musique amplifiée

piloté par la Ddass Mayenne, il s'est réuni le 12 novembre 2009 à Angers.

En synthèse, les actions prévues s'inscriront dans la continuité du PRSE1. Plus particulièrement, les objectifs intermédiaires devront comprendre :

- la sensibilisation des l'ensemble des directeurs des écoles de musique de la région ainsi que les lieux de répétition *musiques actuelles*
- l'accompagnement de la déclinaison du nouveau programme d'éducation musicale en matière de protection de la fonction auditive
- la garantie du respect de la réglementation et la prise en compte de ce risque dans les discothèques et lieux de concerts.

2. la déclinaison des objectifs *Bruit* dans le PRSE2 2010-2013

Les deux groupes de travail seront à même de proposer pour le 15 décembre des objectifs déclinés en opérations avec indicateurs de suivi au sein d'une fiche action spécifique basée sur le modèle proposé en annexe. Ces fiches seront validées au sein du groupe-projet PRSE2 qui se réunira en janvier 2010.

3. la présentation du court métrage « *le silence est d'or* »

Est présentée la vidéo qui a remporté le concours du court-métrage de prévention jeunes 2009 organisé par *Atmosphère 53* et les services de l'Etat de la Mayenne. D'une durée de 6 mn, ce film très intéressant réalisé par le lycée Gaston Lesnard de Laval met en scène un élève qui ne quitte pas son baladeur au lycée professionnel qu'il fréquente. Sur fond de musique techno-celtique, les séquences sont très percutantes et se focalisent sur l'isolement et la perte de contact avec l'entourage. La tête acoustique apparaît même à plusieurs reprises pour montrer le cumul progressif et agressif de la dose de son. En final en rentrant chez lui, un bel acouphène se déclare, suivi du message « *Stop, mes tympans sont fragiles* ». L'intérêt pédagogique de ce film justifie sa mise à disposition auprès des acteurs de promotion ou d'éducation à la santé et des enseignants.
